

Entre tradition et modernité, nationalisme et ouverture : Jura-Acadi, réflexions 1997

Henri-Dominique Paratte

Numéro 8, 1998

Se comparer pour se désenclaver

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004651ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004651ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paratte, H.-D. (1998). Entre tradition et modernité, nationalisme et ouverture : Jura-Acadi, réflexions 1997. *Francophonies d'Amérique*, (8), 39–52.
<https://doi.org/10.7202/1004651ar>

ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ, NATIONALISME ET OUVERTURE : JURA-ACADIE, RÉFLEXIONS 1997

Henri-Dominique Paratte
Université Acadia (Wolfville, N.-É.)

Dynamismes communs, parentés profondes

Au début de juillet 1983, René Lévesque, alors premier ministre du Québec, effectuait une visite de quelques jours en Suisse romande, visite dont le moment le plus marquant fut une réception à la fois officielle et fort chaleureuse le samedi 2 juillet, dans le Canton et République du Jura.

Cette visite faisait clairement ressortir trois tendances : un profond optimisme ; la reconnaissance d'une parenté profonde, dont la langue était un élément clé ; et enfin, la volonté de remodeler, au besoin, des structures politiques fédérales qui pouvaient se révéler inadaptées aux besoins des communautés francophones, particulièrement lorsque ces communautés étaient minoritaires. « Québec Libre », « Jura Libre », ce n'était pas vraiment le même combat, loin de là ; ce n'était pas vraiment la même échelle non plus ; il y avait pourtant une dynamique similaire, celle de populations voulant avant tout s'assurer d'avoir un espace qui leur soit propre et dont la gestion leur appartienne, dans la géographie comme dans la durée.



Roland Béguelin et René Lévesque à la tribune du balcon de l'hôtel de ville, Delémont, samedi 2 juillet 1983.

Les paroles de René Lévesque sur le balcon de l'hôtel de ville de Delémont, désormais capitale d'un canton suisse comme Québec l'était d'une province canadienne, témoignaient d'une véritable foi en l'incontournable cheminement de la conscience collective : « Je ne connais pas de cas au monde où, une fois que l'idée de s'appartenir convenablement est enracinée, quoi que ce soit puisse la déraciner¹. » Cette vision optimiste — celle du pays magique, en quelque sorte — était bien aussi celle du nationalisme acadien, animant les rêves d'un nationaliste acadien comme Alexandre Boudreau pour le XXI^e siècle :

Attirés par la prospérité, des milliers d'Acadiens dispersés à travers le Canada et les États-Unis reviendront chez eux. Ils seront plus du tiers de la population totale, et s'épanouiront merveilleusement dans leur pays d'origine. Petit à petit ils reprendront la vallée d'Annapolis... Et enfin, après plus de 350 ans, les Acadiens seront heureux².

Une image similaire figurait dans un texte du poète jurassien Alexandre Voisard, repris dans le volume *Jura : écriture-identité en 1981* :

[...] en m'enracinant de plus en plus profondément dans ce Jura natal, je crois que je n'ai cessé de me battre pour préserver ce pays d'enfance, justement parce qu'il intègre, symbolise et exalte à la fois tout ce qui le constitue et le prolonge, terre, faune, paysage, amitiés, communauté d'hommes rivés à leur sol. La conscience absolue de participer à une harmonie majeure, d'appartenir pleinement à une entité qui, au nom même de la poésie et de son exigence, ne se met pas une seconde en question³.

Le sens de l'intégration à une communauté trace donc un chemin plus profond et plus durable que les analyses économiques ou les combines politiques : même les États-Unis s'en rendent compte aujourd'hui, dans leur tentative de juguler des espaces urbains littéralement sans foi ni loi. Lorsque la communauté est disloquée (comme une partie importante de la collectivité acadienne) s'impose un retour au pays natal ; lorsque la communauté est limitée, s'impose par contre une ouverture qui ne remet pourtant pas l'harmonie du monde et de la création en question.

Au sein de celle-ci, l'individu ne peut manquer de se sentir porté par un ensemble de traditions — ces lieux communs que nous appelons culture — qui empêche sa conscience de se fragmenter au contact d'une modernité dont la vitesse et les contradictions, déjà affolantes en 1983, n'ont fait que devenir plus intenses et plus déroutantes en 1997.

Les contacts avec le Québec n'étaient pas les seuls contacts des Jurassiens, engagés dans un combat pour l'autonomie de 1947 à 1974. Lors de la quatrième conférence des Communautés ethniques de langue française, tenue à Québec du 31 mars au 2 avril 1978, l'Acadie était pour la première fois venue se joindre à la Wallonie, au Val d'Aoste, au Québec et, bien entendu, au Jura, qui avait été l'âme de ce rassemblement (toujours actif au demeurant)⁴. J'avais eu, en 1976, avec Roland Béguelin — le maître d'œuvre de l'autono-

mie jurassienne, à la mémoire duquel une place est désormais consacrée à Delémont —, une conversation sur les échanges possibles entre le Jura et l'Acadie, et il m'avait confié alors que l'Acadie semblait plus proche du Jura que le Québec ne pouvait l'être, pour des raisons d'échelle évidentes : les quelque 60 000 Jurassiennes et Jurassiens ne pesaient guère dans la balance par rapport aux 6 000 000 de Québécois, alors que l'Acadie, ensemble de régions essentiellement rurales, avec une population totale (dans les Maritimes) de l'ordre de 300 000 personnes, représentait une communauté plus semblable.

À Québec, Donatien Gaudet, qui était alors l'un des responsables de la SANB, avait choisi de présenter un court texte d'ordre poétique, dont l'élément central était l'existence d'une âme acadienne à la recherche d'elle-même, miroir d'une volonté d'appartenance dont les modalités pratiques étaient diffuses, mais dont la dynamique semblait, en dépit de toutes les menaces pesant sur un pays fragmenté, incontestable. Nous étions en 1978. Les Éditions d'Acadie, dont on célèbre le vingt-cinquième anniversaire cette année, avaient été fondées au milieu d'un véritable désert de production culturelle acadienne propre en 1972. L'Université de Moncton, fusion d'anciennes institutions, était toute jeune. La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse avait été fondée en 1968, permettant pour la première fois un dialogue entre Acadiens de régions différentes. La SANB hésitait sur son rôle. La vieille Société nationale des Acadiens ne savait plus quel rôle jouer. La poésie était probablement, donc, le seul moyen d'exprimer ce pays, qui se vivait indiscutablement dans ses diverses parties mais ne pouvait s'enorgueillir vraiment d'aucune infrastructure qui lui eût garanti un avenir collectif, encore bien moins d'institutions lui assurant le contrôle de cet avenir. Donatien Gaudet faisait écho à *Mourir à Scoudouc* d'Herménégilde Chiasson ou au *Cri de Terre* de Raymond Guy LeBlanc : une poésie qui n'était pas tant la poésie militante d'un pays qui voulait se faire, que le constat douloureux d'un pays en lambeaux, thème de la chanson « Les aboiteaux » de Calixte Duguay.

Dans le Jura, l'optimisme régnait : même si trois districts du Jura-Sud avaient opté majoritairement en 1975 pour ne pas rejoindre le nouveau canton, choisi par le plébiscite du 23 juin 1974, le peuple du nouveau canton avait massivement approuvé la nouvelle constitution, terminée en 1977. Deux ans plus tard, le canton deviendrait le vingt-sixième canton suisse.

Une parenté profonde : la relation à la langue

Lorsque Hubert Aquin avait décidé, dans les années soixante, de tourner un film sur la francophonie, ce qu'il en était ressorti était beaucoup plus le constat de différences saisissantes que la reconnaissance de similitudes incontestables. Il semblait difficile de faire rentrer exactement dans le même moule des situations linguistiques fort diverses. Pourtant, on devait reconnaître une parenté profonde et, pour les régions marginales, une manière particulière d'envisager la relation à la langue.

Pour le Jurassien, le français était sans doute la langue de base : pourtant, le Jura n'était pas le foyer principal de cette langue, et, exception faite de certains régionalismes phonétiques ou lexicaux ni meilleurs ni pires que ceux des régions de France, on y parlait et on y écrivait une langue conforme en tout point aux normes françaises. Auguste Viatte, ce regretté Jurassien qui fut l'un des premiers à parler de la littérature francophone de la Louisiane, semble clairement indiquer que le Jura, par rapport à la culture française, est dans une situation de demande bien plus que d'offre :

À cette culture française, le Jura doit ainsi son âme nationale et son principe d'unité. [...] Sans elle ne subsisteraient que des antagonismes entre les terroirs, les confessions et les partis. [...]

Avouons-le: les Jurassiens apportent moins à la culture française qu'ils n'en reçoivent⁵.

Le fait d'être sur une marge ne peut sans doute manquer de rapprocher, en particulier, Acadiens et Jurassiens. Linguistiquement parlant, les décisions se prennent ailleurs. Et pourtant ils donnent à cette langue leur couleur. Tant dans l'espace fédéral suisse que dans le système fédéral canadien, l'enseignement dépend officiellement des instances régionales : cantons et provinces. Inévitablement, quelle que soit la pénétration de médias beaucoup plus universels venus d'ailleurs, cette organisation — fort différente de l'impérialisme linguistique propre à l'enseignement en France depuis le milieu du XIX^e — permet et encourage la défense de traits linguistiques régionaux. Sans atteindre à la fragmentation dialectale que l'on trouve, par exemple, en Suisse alémanique, on s'aperçoit que le Jura, en Ajoie par exemple, veille à préserver ses coutumes locales, y compris des éléments de « patois, ce parler savoureux de nos ancêtres, héritier de la vieille langue d'oïl⁶ » : sociétés locales, auteurs de théâtre régionaux, tout conspire à défendre une base idiomatique incapable de communiquer modernité ou technologie, mais porteuse d'une poésie profonde rejoignant le chant des poètes les plus contemporains, comme Alexandre Voisard ou Jean Cuttat, dont les poèmes accompagnent aujourd'hui les images de l'Ajoie sur le Web.

La relation à la langue est une relation très concrète et très émotionnelle. Vouloir préserver une relation de cette nature, que ce soit pour des expressions et des tournures proprement jurassiennes (dans un français généralement fort standard), ou pour des tournures acadiennes, voire chiacs (ce mélange d'anglais et de français typique de la région de Moncton), c'est affirmer une présence de la langue au cœur du pays, et du pays au cœur même de la communication. À l'heure où les technocrates semblent parfois régir le monde, cette volonté de préserver un tel héritage est vitale : en effet, à travers cet idiome concret par lequel on cherche à affirmer la persistance du pays, c'est aussi tout un espace imaginaire qui s'affirme. Les vouivres (dragonnes ailées) jurassiennes ne sont pas présentes sur Internet sans une bonne raison. Qu'il s'agisse de la vallée du Doubs, lieu de mystères et de légendes, ou de la

vieille ville de Saint-Ursanne, ou des paysages souvent surprenants des Franches-Montagnes, le pays est aussi bien le pays d'un imaginaire riche qu'une terre concrète. Entre la mer et les forêts, entre les lacs et les rivières, la fluidité de l'imaginaire acadien, lui aussi lié à un idiome qui lui est propre et qui colore un français dont les normes semblent souvent venir d'ailleurs, n'est certes pas le miroir de l'imaginaire jurassien, mais en constitue un parallèle saisissant. Dans ce grand labyrinthe où les conteurs vendéens comme les défenseurs des traditions régionales en France savent que le son [tch] se retrouve aussi bien dans le tchai acadien (un quai) que dans les Tchaitis (chats) jurassiens, il est évident que la création d'un espace imaginaire est aussi essentielle au Jura qu'à l'Acadie, et qu'elle passe en grande partie par l'inscription de traditions diverses dans le folklore moderne aussi bien que dans le domaine scolaire, entre autres, ce dernier étant le lieu privilégié de la défense de l'imaginaire collectif dans les communautés qui ne disposent pas des leviers du pouvoir dans les médias qui nourrissent notre quotidien.

Relation poétique à la langue, relation à un territoire défini aussi bien qu'imaginaire, relation à l'histoire et à une identité qui ne réclame pas de métamorphose, mais un remodelage où la modernité s'intègre à l'espace traditionnel : on pourrait sans doute trouver ces traits dans diverses provinces et régions de France. Pourtant, dans le cas du Jura comme dans celui de l'Acadie, le régionalisme propre à l'organisation fédérale a permis — malgré de multiples ralentissements — de préserver et de réclamer ce type de relations comme faisant partie intégrante de la vie collective. Certes, l'Acadie ne dispose pas de son gouvernement propre : mais, avec un Acadien (Raymond Frenette) comme Premier ministre du Nouveau-Brunswick en 1997, avec un Acadien (Léopold Belliveau) comme maire de Moncton, avec un ministre des Affaires acadiennes (Alistair Surette) en Nouvelle-Écosse, on doit admettre que, dans les limites de l'action politique possible, un bon nombre de progrès ont été réalisés. Dans le contexte suisse, l'existence d'un gouvernement jurassien donne sans doute plus de pouvoir aux représentants jurassiens que ce n'aurait été le cas si le Jura tout entier avait continué de faire partie du canton de Berne : mais les solutions, ici encore, reconnaissent le besoin d'une souplesse très grande de la part d'institutions qui ne peuvent rester figées.

La modernité ou la capacité de changement

Cette souplesse, qui peut parfois ressembler à une volte-face, constitue sans doute le versant politique de la modernité que réclament par ailleurs, à d'autres niveaux, les créateurs. Dans l'ensemble, la Suisse avait réagi avec inquiétude face à la clause de la constitution jurassienne qui voulait voir le Jura se doter d'une politique extérieure de relations avec les communautés francophones — et la visite de René Lévesque, si limitée fût-elle quant à la portée concrète des développements culturels envisageables, ne faisait que renforcer cette inquiétude. Lorsque, en 1986, les institutions fédérales suisses ne voulurent pas assister au premier sommet de la francophonie, ce fut un

véritable tollé des Romands, et des Jurassiens en particulier, pour qui l'appartenance à la francophonie allait de soi. Mais l'autonomie jurassienne n'était-elle pas le signe avant-coureur d'une Romandie remettant en cause tout l'équilibre fédéral ?

Malgré les souhaits et les rêves de quelques-uns, dont Clovis Lugon dans *Quand la Suisse française s'éveillera*⁷, on ne peut guère concevoir d'union des différentes composantes de la Suisse romande. Malgré les dossiers où les Romands sont massivement à contre-courant de la Suisse alémanique majoritaire (dans leur volonté d'adhésion à l'ONU ou à l'Europe, par exemple), il serait difficile de considérer que la Romandie existe. Il existe des Romandies, et la désignation à Toronto d'un centre de recherches sur les littératures romandes indique bien qu'il n'y a pas d'unité entre des régions profondément attachées à leur individualité. Est-ce si différent en Acadie, pays en pointillé souvent ponctué de querelles de clocher entre régions rivales et conscientes de leurs identités distinctives ?

Il est cependant évident, dans un cas comme dans l'autre, que des éléments de coopération s'imposent. Dans le cas du canton du Jura, ces éléments de coopération sont d'autant plus surprenants qu'ils vont amener le gouvernement (essentiellement démocrate-chrétien, soit de centre droit), mais aussi le mouvement autonomiste (nettement plus à gauche), à renoncer en 1997 à l'une de leurs demandes fondamentales : la réunification du Jura. On va donc, soudain, voir un dialogue, difficile sans doute, mais nécessaire, s'instituer entre anciens Béliers (autonomistes) et Sangliers (antiséparatistes) au sein de l'assemblée transjurassienne.

La modernité consiste, précisément, à s'adapter à des circonstances différentes. Du côté du canton du Jura, les enquêtes réalisées auprès des jeunes durant les années quatre-vingt-dix prouvent que la motivation nationaliste, maintenant qu'existe une entité cantonale reconnue, ne fait plus vraiment recette. Surtout lorsque le monde dans lequel vivent ces jeunes est un monde de rock alternatif et de jazz, l'univers du groupe Brico Jardin ou du groupe Inside Out, diffusés au Québec aussi bien qu'en Suisse. Surtout dans un univers de bandes dessinées venues du monde entier (et la petite ville de Tavannes ne manque pas d'avoir son festival annuel de la BD) et, bien entendu, de cybercafés et d'Internet. Même la troupe de théâtre des Morveux, à Porrentruy, inscrit ses pièces de théâtre scolaires (Classe en crise !) sur le Web, permettant un échange d'idées au niveau non seulement du Jura, de la Suisse ou de l'Europe, mais de la francophonie tout entière.

Comme le soulignait Alexandre Voisard, le Jura a des horizons limités. L'université de Neuchâtel sert à toutes fins pratiques d'université privilégiée pour les Jurassiens, qui n'ont pas d'établissement universitaire dans le canton du Jura, et ce, d'autant plus que toute une partie du canton de Neuchâtel appartient géographiquement à l'arc jurassien. Les écrivains jurassiens et neuchâtelois sont regroupés dans la même association, et de toute manière, de la romancière Monique Laederach à la poète Mousse Boulanger, nom-

breux sont ceux et celles qui ont quitté le Jura pour écrire ailleurs, en Suisse ou dans le monde. Exception faite de la revue *Trou* et des Éditions de la Pré-vôté, à Moutier (ville qui s'achemine tout doucement vers une réunion politique avec le Canton et République), il n'y a guère d'éditeurs dans le Jura — les éditeurs sont à Lausanne (pour la Suisse), ou tout simplement en France. L'un des poètes majeurs de l'autonomie jurassienne, par ailleurs délégué à la culture du nouveau canton pendant de longues années, Alexandre Voisard, n'a-t-il d'ailleurs pas élu domicile en France, même si son inspiration reste toute jurassienne ?

La Romandie n'existe pas vraiment: le mot fait peur, car il a été dangereusement manipulé par des idéologies d'extrême droite. En 1980 pourtant, du 3 au 5 juillet, figurait parmi les communautés présentes à Caraquet, lors de la réunion des communautés ethniques de langue française, le drapeau de la Romandie, porté par une Association romande de solidarité francophone. Cette conférence réalisait, à pas de géant, ce qu'on n'aurait pu espérer deux ans plus tôt: les communautés présentes à Québec, et la France et la Romandie, venues au cœur de l'Acadie. Dans le discours d'ouverture que je fus invité à prononcer, j'insistai non seulement sur la nécessité d'adapter les structures politiques aux besoins des communautés — un combat qui n'a guère cessé en Acadie dans les vingt années qui ont suivi, au plan de la gestion scolaire, entre autres —, mais aussi sur l'importance extrême, pour une minorité se trouvant en situation marginale, de se donner un visage non seulement sur le plan institutionnel, mais aussi et surtout sur le plan des symboles, des images, bref de tout l'environnement visuel et imaginaire. Les symboles du canton du Jura, les noms de lieux rappelant l'histoire d'un territoire sur plus d'un millier d'années, le lien entre création et traditions, tout cela ne peut manquer d'exercer une influence fondamentale sur la jeunesse, qui sera le centre des préoccupations d'un sommet de la francophonie à Moncton en 1999 — auquel participe, maintenant, en tant que membre à plein temps, la Suisse. En Acadie, on a vu l'impact du Congrès mondial de 1994 sur l'ensemble des régions acadiennes du sud-est du Nouveau-Brunswick, pavoisées de drapeaux et de patronymes — et il n'est guère difficile d'imaginer l'impact du prochain congrès sur l'Acadiana louisianaise.

Lorsqu'en 1980 parut *Jura-Acadie: deux communautés francophones et leur évolution*⁸, le canton du Jura, créé envers et contre tout en 1977, occupait dans l'espace francophone une place enviable. Le canton avait pris valeur de symbole multiple: symbole de ténacité, qui eût été valable pour tout groupe humain désireux d'affirmer sa volonté collective; symbole de stratégie, car l'accession à l'autonomie, contre un bon nombre de résistances suisses (une solide partie de l'élite romande comprise) ne s'était pas faite toute seule; symbole de renouveau, car ce canton affichait dès ses débuts une ouverture vers l'Europe et le monde francophone inhabituelle dans l'espace helvétique; symbole d'une solidarité sociale différente, puisque le mouvement autonomiste lui-même avait été largement dominé par des intellectuels aux idées de gauche ou de centre gauche, aussi étrange que cela puisse paraître, l'une des

bases du socialisme résidant précisément dans son internationalisme ; symbole, enfin, d'une vision différente, puisque, dans une large mesure, les artistes et les écrivains jurassiens avaient été le moteur constant d'une volonté populaire de plus en plus vigoureusement exprimée, donnant à ce nouveau canton suisse un relief culturel inhabituel, dans un pays où les banques et les compromis politiques menaient certainement plus le bal que les intellectuels ou les poètes — encore que cette tendance change, alors que la Suisse se dirige à grands pas, sous la direction artistique d'une jeune artiste alémanique, vers une exposition nationale majeure en l'an 2001. Sans les « cultureux », le canton du Jura n'existerait probablement pas... et l'on ne parlerait d'ailleurs pas beaucoup de l'Acadie non plus.

Symbole et réalité : marginalisation et ouverture nécessaire

Or les années quatre-vingt-dix vont en quelque sorte ramener le mythe à une dimension dont la réalité ressemble fort à celle que l'on peut constater à bien d'autres endroits : réduction du secteur culturel à la part du pauvre ; marginalisation croissante, d'autant plus considérable que le canton du Jura s'inscrit dans un ensemble politique suisse qui est en train de se trouver progressivement marginalisé par sa non-appartenance à l'ensemble européen ; nécessité de rationaliser les dépenses, de faire face à des privatisations, bref un discours qui n'est pas distinct de l'ensemble du discours occidental. Le canton n'est pas riche, et sa volonté innovatrice est obligée, ici comme ailleurs (au Québec comme en Acadie), de se plier aux aléas de la situation économique et du discours dominant des années quatre-vingt-dix : chômage, restrictions budgétaires, recherche de nouveaux pôles de développement qui vont inévitablement, comme dans les régions françaises, au Québec ou en Acadie, tourner autour de deux axes : le tourisme (culturel et économique) et la haute technologie. Le nec plus ultra serait, bien entendu, un alliage des deux... projet en train de s'élaborer à Saint-Ursanne. Les alliances en deviennent d'autant plus essentielles : ententes avec l'espace Mittelland, où l'on retrouve les Bernois, adversaires d'hier ; ententes avec la région de Montbéliard, historiquement proche du canton du Jura mais faisant partie de la France, et, plus important encore, de l'Europe ; ententes avec le canton de Neuchâtel, dans lequel se retrouve une bonne part de la production culturelle jurassienne, si l'on élimine temporairement les frontières cantonales pour ne voir que l'arc jurassien dans son ensemble ; ententes avec le Québec, avec le Pays basque, dans le contexte d'une Europe de plus en plus décentralisée, même si l'on n'aboutira probablement jamais tout à fait au modèle de l'Europe des Régions, proposé par Guy Héroux dans les années soixante-dix, et qui plaisait tant à Roland Béguelin.

Dans tout ceci, cependant, le Jura reste, petit canton rural, menacé de marginalisation tant qu'il n'a pas accès à un système de communications routières adéquat : l'un des dossiers majeurs de l'autonomie était celui de l'autoroute Transjurane, qui fera le lien entre les villes du Jura, l'Europe et la

Suisse — un projet majeur, dont on souhaite non seulement qu'il développe les villes concernées, mais qu'il permette aussi de créer des industries offrant aux jeunes la possibilité de rester dans la région: car l'exode, vers la région lémanique ou ailleurs, est bien une réalité. Si le Jura, comme l'indique le site Web consacré à la Transjurane, n'est que «bosses, montées et descentes», il n'y aura plus d'excuses avec des moyens de transport adéquats pour que des entreprises viennent s'installer dans cette région qui est, en définitive, au cœur même d'une Europe dont l'ensemble de la Suisse romande ne désespère pas de faire enfin partie... un jour.

En Acadie, il est difficile de ne pas voir que la marginalisation n'en continue pas moins de faire des ravages à la grandeur du territoire. Émigration des jeunes; difficultés massives de réadaptation à une économie qui ne soit plus une économie de ressources mais une économie de services; problèmes scolaires liés à la rationalisation (alors même que, dans certains cas, comme en Nouvelle-Écosse, on arrive seulement en 1996-1997 à l'obtention d'un conseil scolaire acadien provincial, géré par des Acadiens élus pour les écoles francophones de la province); difficultés de développement dans un petit milieu: on ne peut nier qu'il y ait, dans l'espace que l'Association française Les Amitiés acadiennes continue de désigner comme «ce monde rêvé de notre enfance⁹», selon la citation d'Antonine Maillet, de sérieux problèmes, des déplacements démographiques de plus en plus évidents, des problèmes de marginalisation. Pourtant il y a incontestablement, depuis vingt-cinq ans, une «Renaissance» acadienne, dont l'année 1997 aura indiqué trois orientations passablement complémentaires: celle du tourisme culturel (y compris l'année Évangéline); celle du développement économique à l'échelle internationale; celle enfin du pari international, incarné par la tenue à Moncton, en 1999, du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie. Dans le contexte de l'Acadie comme dans celui du Jura — et probablement celui d'autres aires francophones —, il ne faut pas s'étonner de voir la jeunesse occuper la place d'honneur de ce sommet projeté, comme le souligne le Premier ministre Raymond Frenette:

[...] l'idée même de pouvoir accueillir le sommet de la Francophonie en terre d'Acadie constitue une reconnaissance à l'égard de son dynamisme et de sa vitalité. Au-delà des mots, l'Acadie d'aujourd'hui vit au signe de l'ouverture, du partage et des échanges [...] Si la Francophonie est pour se développer et assurer le rayonnement qu'elle mérite, la jeunesse doit l'embrasser et la faire sienne¹⁰.

Acadie-Jura: voilà deux régions économiquement marginales, qui ont à un moment ou à un autre occupé dans la vision de la francophonie une place largement plus importante que ne le justifierait leur taille respective. En 1997, on se rend compte que le canton du Jura, c'est «un canton de 835 km² et de 69 300 habitants», soit moins dans sa totalité que la ville de Moncton, mêlée il est vrai d'anglais et de français malgré sa réputation internationale de «capitale de l'Acadie», réputation qui semble se justifier nettement plus

aujourd'hui (avec un maire acadien comme symbole premier de renouveau) que ce n'était le cas durant les années héroïques du maire Jones à la tête de cochon et du tournage du film *L'Acadie, l'Acadie* de Pierre Perrault.

Le Jura comme l'Acadie furent minorisés par des majorités de langues différentes. Entre les villageois acadiens s'organisant en véritables municipalités dès le XVIII^e siècle et les Jurassiens considérant avec mépris les élites qui les vendirent au Congrès de Vienne pour quelques prébendes, on a déjà des visions fort proches de la volonté de se doter de structures qui assurent le contrôle de leurs propres affaires.

En 1997, la notion d'autonomie ou d'indépendance est certes toute relative, lorsque transitent par-dessus les frontières transnationales un trillion (soit mille milliards) de dollars américains sur les marchés des changes, incontrôlables et incontrôlés. Nous savons de façon croissante que toute culture est un métissage, que même les régions européennes font face à des réalités incontournables comme la présence de travailleurs étrangers (avec, dans le Jura, le vote des étrangers), et que, dans une certaine mesure, le développement d'une culture ne peut s'opérer que par le biais d'échanges culturels qui permettent de faire évoluer les modes de notre conscience — tâche d'autant plus difficile dans de petits milieux où les grands courants culturels ne sont accessibles, en définitive, que par le biais de l'audio-visuel (radio et télévision) ou de l'électronique (Internet et courriel).

« *Vive(nt) les mythes!* » ou le tourisme-panacée

Dans *Pointe-aux-Coques*, en 1972, Antonine Maillet donnait au thème du retour au pays paternel de sa narratrice une fonction centrale : c'était dans ce contexte qu'elle situait l'image d'un retour au merveilleux pays de l'enfance, vu comme le paradis d'où peut surgir toute création. Cette petite phrase fait écho, entre autres, aux réflexions d'Alexandre Voisard sur le pays natal, dans son pays d'Ajoie.

Mais cette petite phrase a fait l'objet d'une récupération qui indique bien le déplacement qui s'opère au sein de nos sociétés, à partir des années quatre-vingt, entre la création proprement dite et l'inscription des « produits » de celle-ci dans un type de discours à but essentiellement récréatif et commercial — les deux allant nécessairement ensemble dans le monde moderne, comme les parcs Disney (et leurs émules) et les films hollywoodiens ne cessent de nous le rappeler.

Une analyse sémiotique succincte de son utilisation sur une couverture de revue à petit tirage destinée à la promotion de l'Acadie en France laisse penser que l'on a choisi de privilégier l'effet « carte postale » d'une Acadie idyllique et traditionnelle qui correspond fort bien — en moins luxueux — aux perspectives sur l'Acadie que l'on peut trouver dans les brochures touristiques diverses, sous forme imprimée comme sous forme vidéo¹¹ : l'Acadie, c'est la beauté de la nature inviolée (motif écologique) dans des paysages superbes (motif exotique), accompagnée de traces d'une histoire où le tragique le dispute au miraculeux (motif historique), mais où la générosité naturelle de la

terre et de ses habitants allie toujours l'abondance des ressources naturelles (fruits de mer et de rivières tout particulièrement) à la joie de vivre, dont les violoneux, les danses et les frolics divers sont la base culturelle fondamentale. Ce n'est pas nouveau : une longue tradition française a voulu faire de l'Acadie un pays enchanteur où des paysans d'une innocence proverbiale se réunissent sous des chênes pour reprendre en chœur des complaintes ou danser au son des violons.

Le Jura n'a pas, lui non plus, été épargné par ce genre de mise en catégorie : région de moyenne montagne, de petites villes et d'industries relativement non polluantes (en comparaison d'un centre industriel comme Bâle, par exemple), l'espace jurassien se prêtait tout naturellement à une vocation touristique, qui peut cependant être exagérée, comme le rappelait le sociologue Michel Bassand en réponse à une question du magazine *L'Hebdo* en 1995, dans laquelle il se défend contre l'idée selon laquelle le Jura serait une « réserve d'Indiens¹² ».

Le Jura, comme l'Acadie, a réussi à préserver partiellement au moins un équilibre entre nature et culture. C'est l'amour du pays qui a suscité des œuvres aussi marquantes que celles d'Alexandre Voisard, de Jean Cuttat, ou d'autres poètes majeurs qui se comparent sans peine à Gaston Miron ou à Raymond LeBlanc, par exemple. Les sites Internet créés sur l'Ajoie, la région du Clos-du-Doubs ou le festival des Montgolfières de Saignelégier ont un charme envoûtant qui, dans un contexte européen, paraît certainement plus vert encore qu'il ne peut le paraître vu d'Amérique. L'ensemble de la région jurassienne présente un équilibre entre petites villes et campagne que l'on trouve dans le canton du Jura, mais aussi dans les régions du Jura neuchâtois ou les régions du Jura français, qui fait lui aussi l'objet d'une publicité touristique intense en raison de sa richesse écologique. Il n'est pas surprenant que la nature jurassienne affleure dans les œuvres littéraires : on pense aux carnets de promenades d'Alexandre Voisard, par exemple. Pas plus qu'il n'est surprenant de voir dans la poésie acadienne, de *La Mer en feu* de Raymond LeBlanc à *Brun marine* d'Huguette Légaré, une tendance très marquée à inscrire les images les plus concrètes et des sensations les plus vives du pays dans l'espace imaginaire qui se définit de façon plus littéraire à partir des années soixante-dix.

Ouverture et modernité

Parallèlement, cependant, s'affiche une volonté très nette de contrebalancer cette tendance — qui pourrait aisément être récupérée par le lobby touristique — par une recherche de la modernité en art, qu'il s'agisse d'arts visuels, de littérature, ou de formes encore moins définies mais faisant souvent appel à une composante collective ou électronique, voire les deux. On parle pour la ville de Porrentruy d'un projet d'Espace d'art contemporain, par exemple. Mais le projet jurassien le plus fascinant à cet égard est celui des galeries HO à Saint-Ursanne, petite ville médiévale qui a toujours fait montre d'une intense activité artistique : Nicolas Koller et Daniel Métille, gagnants du

prix du concours de la promotion touristique suisse, envisagent d'installer pour 2001 — date de l'exposition nationale suisse —, dans les galeries à chaux de Saint-Ursanne (lieu de décharge), un centre multimédia non sans analogies avec le Futuroscope de Poitiers. Rôle culturel, lieux d'expositions, rôles touristiques, usage innovateur de la technologie, richesse du design qui a toujours été l'une des forces de ce petit pays qu'est la Suisse, liens avec l'Europe comme avec l'ensemble de la planète: on ne pourrait mieux associer histoire (une collégiale du XII^e siècle), histoire symbolique (l'une des réunions essentielles de l'Assemblée constituante du Jura a eu lieu à Saint-Ursanne), transformation de l'industrie en culture (un peu à la manière de la vieille pulperie de Chicoutimi au Saguenay), lien entre culture, tourisme et économie: le projet, ambitieux, est bien l'indication d'une ouverture sur la modernité, comme possibilité de choix et comme désir de prendre en mains l'innovation culturelle dans le pays même.

L'Acadie dispose, à de nombreux égards et malgré son extrême fragilité linguistique et sa marginalité économique préoccupante, d'une ouverture beaucoup plus grande que le Jura (en dépit de l'existence, d'ailleurs peu utilisée, des Jurassiens de l'extérieur, en Suisse et dans le vaste monde). Le film de Monique Leblanc, *Le Lien acadien* (1995), témoigne sans nul doute de la capacité de cette communauté éclatée de se donner une conscience très internationale par les liens qui, génétiquement, historiquement, culturellement, rapprochent des « Acadiens » de milieux fort divers par une même appartenance à un concept d'Acadie familiale ou historique qui est aussi bien la base des retrouvailles familiales (comme au Congrès mondial de 1994) que des multiples recherches d'ordre généalogique qui rassemblent dans une même vision des individus appartenant par ailleurs à des espaces civils et politiques fort différents.

Si l'on suit une classification proposée par Michel Bassand et François Hainard dans *Dynamique socio-culturelle régionale*¹³, on peut certainement considérer que le Jura et l'Acadie disposent certes de traditionalistes et de régionalistes, mais aussi de ces modernisateurs qui sont incontestablement les dirigeants actuels du développement régional. Le défi? Réduire le nombre d'apathiques et de résignés... par la surabondance de festivals en tous genres, de fêtes du peuple jurassien comme de fêtes du 15 août, de semaines de lecture comme de semaines de la francophonie. Même si les compressions budgétaires ont amené la décision — hélas trop universelle — du canton du Jura de supprimer le poste, pourtant symbolique, de délégué aux affaires culturelles (la tâche incombant désormais au responsable du patrimoine et des musées), il serait exagéré de considérer que ce canton, qui a secoué en profondeur la conscience helvétique, n'a plus de nouveautés à proposer: avec pour la première fois une femme, Anita Rion, à la barre de son gouvernement, il a entre autres pour tâches de gérer avec imagination les liens qui peuvent être les siens, non seulement entre régions parentes d'Europe, mais aussi entre régions parentes du monde francophone, dans le double mouvement de gestion de la tradition et de la modernité, de l'enracinement et de l'ouverture.

Ententes avec l'Autre : pas de cavaliers seuls

Plus que jamais, aucune minorité francophone ne peut se permettre d'envisager de faire cavalier seul, économiquement parlant — pas plus que d'envisager la défense illusoire d'une quelconque pureté, fût-elle « ethnique » (quoique l'on englobe dans ce terme, qui n'a, semble-t-il, guère de sens pour un généticien comme Albert Jacquard, invité d'honneur du Congrès mondial acadien de 1994) ou culturelle.

Lorsque lui fut remis en 1991 le prix des Arts, des Lettres et des Sciences de la République et Canton du Jura, Alexandre Voisard, écrivain, militant autonomiste de la première heure et premier délégué à la culture du nouveau canton, avait ceci à dire :

[...] je m'aperçus bientôt que l'identité n'est pas une armoirie homologuée pour toujours. Au contraire, elle se modifie jour après jour sous l'action politique, économique et artistique des hommes. L'identité est mouvement et sa fille la culture ne saurait que lui ressembler. [...] Nous avons une culture parce que nous avons appris à vivre ensemble, à nous exprimer en tant qu'individus et que nous jouissons des intérêts d'un patrimoine commun [...].

Mais voilà que le temps s'accélère et que le monde change profondément. Les phénomènes modernes de communication fendillent, justement, des identités qu'on croyait d'inaltérable granit. Nos belles certitudes ancestrales font le rond dos. Nos espaces s'amplifient en perspectives vertigineuses. Les peuples se rencontrent. Les langues se frottent l'une contre l'autre. Le vieux continent et l'Orient se rapprochent sous la poussée d'une lente et irrésistible marée. Le nègre en nous a déjà accordé ses rythmes et son tam-tam bougonne à journée faite dans la camionnette du facteur. Déjà des petits Voisard à la paupière bridée nous incitent à voir la vie d'un œil neuf et gourmand. Nous n'échapperons pas au métissage : là est notre avenir car notre chance est planétaire¹⁴.

Quelque part en Acadie, sur les bords de la baie Sainte-Marie, les réflexions de Paul-Émile Comeau, essayiste et enseignant, sur le métissage dans la culture acadienne, dans la musique comme dans les autres arts, lui font écho...

NOTES

1. «Le credo de René», cité dans *24 Heures*, Lausanne, 4 juillet 1983, p. 40.

2. Alexandre J. Boudreau, *À l'assaut des défis*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, p. 122. Ce texte de rêves pour le XXI^e siècle date de 1978, et, fidèle à sa prédiction, Alexandre Boudreau n'est plus là pour en voir la réalisation

ou non, puisqu'il nous a quittés en 1997.

3. Alexandre Voisard, «Passion du pays natal», dans *Jura : écriture-identité*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, et Zurich, Pro Helvetia, 1981, p. 111.

4. L'organisme, qui regroupe entre autres le Rassemblement

jurassien, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et le Mouvement national des Québécois, est toujours actif, et a tenu ses assises récentes en Wallonie. On peut obtenir toute la documentation sur cette dernière conférence sur un site Internet. Curieusement, le contact Internet pour la communauté acadienne

était, à l'automne 1996... un Québécois.

5. Auguste Viatte, «Jura et culture française», dans *Jura: écriture-identité*, p. 15-16.

6. On consultera sur Internet l'introduction à l'Ajoie, sur le site <<http://www.juranet.ch/Communes/Ajoie/ajoie.htm>>

7. Clovis Lugon, *Quand la Suisse française s'éveillera*, Genève, Éditions Perret-Gentil, 1983.

8. Henri-Dominique Paratte, *Jura-Acadie, deux communautés francophones et leur évolution*, Delémont, 1980, 44 p. Édité par le Rassemblement jurassien et le Comité permanent des commu-

nautés ethniques de langue française.

9. La phrase «ce monde rêvé de notre enfance, voilà qu'on nous dit qu'il est réellement quelque part...», qui figure sur la couverture de la petite revue trimestrielle des Amitiés acadiennes, est tirée de *Pointe-aux-Coques*, le premier roman d'Antonine Maillet (1972).

10. Raymond Frenette, discours prononcé à Hanoi lors du septième Sommet de la francophonie, le 16 novembre 1997. Disponible sur Internet, sous <<http://www.sommet97.org/communiqu/frenette.htm>>

11. Je pense en particulier à une cassette promotionnelle réalisée

par Tours Acadie et intitulée *Acadie, pays enchanteur*, dans lequel la dimension carte postale est particulièrement évidente.

12. Michel Bassand, «L'arc jurassien ne peut risquer l'Al-leingang», *L'Hebdo*, Lausanne, 14 septembre 1995, p. 36.

13. Michel Bassand et François Hainard, *Dynamique socio-culturelle régionale*, Lausanne, Presses Polytechniques romandes, 1985, p. 71-73.

14. Alexandre Voisard, «Pas à pas, mot par mot», dans Gaston Brahier et André Wyss, *Alexandre L'Ajoulot*, Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, 1991, p. 63-66.